

N° au catalogue 45200002
ISBN 978-0-660-38464-1

Études sur le genre et les identités croisées

Portrait des femmes selon l'éloignement relatif de leurs collectivités, Série 1 : Profil sociodémographique

par Karine Leclerc

Date de diffusion : le 20 septembre 2021



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Remerciements

La présente étude est financée par le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres.

Portrait des femmes selon l'éloignement relatif de leurs collectivités, Série 1 : Profil sociodémographique

par Karine Leclerc

Faits saillants

- Les femmes et les filles au Canada représentaient un peu plus de la moitié de la population canadienne, et plus de deux tiers d'entre elles vivaient dans des régions facilement accessibles (en fonction de la proximité de l'accessibilité aux services). Cependant, la répartition de la population féminine dans les collectivités à divers degrés d'éloignement différait grandement d'une province ou d'un territoire à l'autre.
- La répartition de la population féminine dans les catégories d'éloignement des régions variait aussi en fonction des caractéristiques comme l'identité autochtone, les antécédents en matière d'immigration et les caractéristiques ethnoculturelles.
 - ▶ La majorité des femmes et des filles autochtones (58,2 %) vivaient dans des régions facilement accessibles ou accessibles. Cependant, elles étaient sous-représentées dans ces régions par rapport aux femmes et aux filles non autochtones, et elles étaient de plus en plus surreprésentées à mesure que le degré d'éloignement des collectivités augmentait. Par exemple, bien que les femmes et les filles autochtones représentaient 4,9 % de la population féminine au Canada, elles constituaient 72,5 % de la population féminine vivant dans des régions très éloignées.
 - ▶ La grande majorité (91,5 %) de la population féminine désignée comme appartenant à une minorité visible vivait dans des régions facilement accessibles et seulement une très petite proportion résidait dans des régions éloignées et très éloignées.
 - ▶ Alors que la majorité (88,0 %) de la population des femmes immigrantes vivait dans des régions facilement accessibles, les femmes et les filles qui ont immigré très récemment, c.-à-d. celles qui sont arrivées au Canada en tant que résidentes permanentes de 2011 à 2016, étaient légèrement plus susceptibles que les femmes et les filles immigrantes établies depuis plus longtemps de vivre à l'extérieur de ces régions facilement accessibles (14,9 % par rapport à 11,6 %).
- En 2016, l'âge médian de la population féminine était de 41,6 ans. Cet âge médian variait toutefois selon les caractéristiques des groupes. La population des femmes et des filles autochtones, qui était surreprésentée dans les régions très éloignées, présentait l'âge médian le moins élevé (30,3 ans) de l'ensemble des populations féminines. L'âge médian des femmes et des filles désignées comme appartenant à une minorité visible était aussi inférieur (34,9 ans) à celui de l'ensemble de la population féminine (41,6 ans). En revanche, l'âge médian des femmes et des filles immigrantes était plus élevé (48,7 ans).
- Le vieillissement démographique et celui de la population active ont été évidents dans l'ensemble de la population canadienne. Cependant, compte tenu du fait que la structure par âge de la population féminine variait selon les différents degrés d'éloignement, l'intensité du vieillissement différait d'une catégorie d'éloignement des régions à l'autre. Les régions moins accessibles et éloignées comportaient un phénomène de vieillissement plus prononcé que le reste du Canada (avec des âges médians des femmes et des pourcentages de femmes âgées plus élevés combinés à des proportions plus faibles de femmes dans le principal groupe d'âge actif), tandis que les régions très éloignées affichaient l'âge médian le moins élevé chez les femmes et la proportion la plus faible de femmes de 65 ans et plus. Les régions très éloignées étaient les seules régions où la proportion de nouvelles arrivantes potentielles sur le marché du travail était supérieure à celle des retraitées potentielles.
- Le nombre moyen de personnes par famille ainsi que la répartition des types de familles de recensement variaient d'une région à l'autre. Les régions très éloignées étaient particulièrement différentes des autres régions. En effet, les régions très éloignées affichaient la plus faible proportion de couples sans enfants, la plus grande proportion de couples avec trois enfants ou plus, et la plus forte proportion de familles monoparentales, par rapport aux régions affichant d'autres degrés d'éloignement.

Introduction

À l'échelle mondiale, le fait de vivre en région rurale demeure l'un des plus grands facteurs d'inégalité pour les femmes (Lévesque, 2018). Les femmes vivant dans les régions rurales ont de la difficulté à exercer des activités économiques, portent un fardeau disproportionné de responsabilités liées aux soins et au travail domestique non rémunérés et courent un risque élevé de subir différentes formes de violence fondée sur le sexe (CCF-ONU, 2018; BIT, 2019). Les femmes des régions rurales représentent plus du quart de la population mondiale, mais elles sont touchées de manière disproportionnée par la pauvreté et l'exclusion. En outre, elles s'en tiraient moins bien que les hommes des régions rurales et que les femmes des régions urbaines dans pratiquement chacun des indicateurs de sexe et de développement pour lesquels des données étaient disponibles en 2018, ce qui comprend la littératie, le niveau de scolarité, la santé et le système sanitaire ainsi que la pauvreté (CCF-ONU, 2018). À l'échelle mondiale, les inégalités de genre dans les régions rurales sont répandues dans toutes les dimensions du développement durable. Dans de nombreux domaines, les progrès ont été si limités que des organismes internationaux estiment que ces objectifs de développement durable ne seront probablement pas atteints d'ici 2030 (CCF-ONU, 2018)¹.

Au Canada, des études antérieures ont montré que les femmes vivant dans des régions rurales possédaient un niveau de scolarité moins élevé que leurs homologues vivant dans des régions urbaines et affichaient des taux de participation à la population active et des taux d'emploi inférieurs, en plus d'être surreprésentées dans les situations de faible revenu (CFC, 2016). De manière générale, les régions rurales jouent un rôle important dans la prospérité du Canada. Elles fournissent des aliments, de l'eau et de l'énergie, offrent d'importantes possibilités récréatives et contribuent à près de 30 % du produit intérieur brut total du pays (Infrastructure Canada, 2019; FCM, 2018). Cependant, les revenus dans les régions rurales ont tendance à être inférieurs à ceux des collectivités urbaines et les taux de chômage ont tendance à y être plus élevés (Infrastructure Canada, 2019). Paradoxalement, le taux de chômage plus élevé dans les communautés rurales coexiste avec d'importantes pénuries de main-d'œuvre, particulièrement pour les travailleurs qualifiés (y compris ceux qui possèdent les compétences requises pour travailler dans l'économie numérique), ce qui a pour conséquence de limiter la croissance (Infrastructure Canada, 2019). Avec une capacité fiscale limitée, les administrations publiques rurales font aussi face à des défis de taille pour fournir l'infrastructure et les services dont leurs collectivités ont besoin. Par exemple, l'accès limité à l'infrastructure de communication et le manque de connectivité à large bande² pourraient empêcher les industries et les collectivités rurales de profiter pleinement des technologies innovatrices (pour faire des affaires et mieux exploiter les services publics) pour croître ou demeurer concurrentielles (CRTC, 2020).

La surreprésentation des femmes en région rurale dans des situations de faible revenu et leurs taux de participation à la population active plus faibles ne sont pas sans incidence sur leur santé. Des recherches indiquent que la pauvreté et la santé sont étroitement liées (Agence de la santé publique du Canada, 2016 et 2014). Les déterminants sociaux tels que le revenu, le niveau de scolarité et le sexe pourraient avoir des répercussions sur les résultats en matière de santé qui, en retour, pourraient en avoir sur le bien-être des personnes, leur capacité de participer à l'économie et leur engagement au sein de leurs collectivités. Les femmes vivant en région rurale au Canada ont déclaré de moins bons résultats en matière de santé (Leipert, 2005; Sibley et Weiner, 2011). Bien que l'emplacement rural en soi n'entraîne pas nécessairement une piètre santé, des recherches antérieures ont montré que le fait de vivre en région rurale a une incidence sur la santé des femmes, non seulement en raison de l'isolement géographique ou de l'accès limité aux services de santé, mais aussi en raison des caractéristiques socioculturelles qui influencent les comportements qui favorisent la santé (Lavergne et Kephart, 2012; Centres d'excellence pour la santé des femmes, 2004). À ce titre, la ruralité apparaît comme « un puissant déterminant de la santé des femmes, en tant qu'influence tant géographique que socioculturelle » (Centres d'excellence pour la santé des femmes, 2004).

Les femmes vivant en région rurale au Canada courent aussi un risque plus élevé de subir différentes formes de violence fondée sur le sexe. Par exemple, en 2019, les femmes qui vivaient dans des régions rurales affichaient les taux globaux les plus élevés de violence entre partenaires intimes au Canada, avec des taux qui étaient significativement

1. Les objectifs de développement durable (ODD), établis en 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies et adoptés par 193 pays, « [...] nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au changement climatique, à la dégradation de l'environnement, à la paix et à la justice. Les 17 objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux d'ici 2030. » L'égalité des genres est reconnue comme un facteur de progrès du développement et l'ODD 5 vise à atteindre l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles. Pour obtenir plus de renseignements sur les ODD, veuillez consulter le lien suivant : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/sustainable-development-goals>.

2. En 2018, 40,8 % des ménages ruraux avaient accès à Internet haute vitesse (un service de téléchargement de 50 Mbps et de téléversement de 10 Mbps), comparativement à 97,7 % des résidences urbaines (CRTC, 2020).

plus élevés que ceux de leurs homologues vivant dans des régions urbaines (860 par 100 000 habitants par rapport à 467 par 100 000 habitants) (Conroy, 2021). Les données déclarées par la police montrent aussi qu'en 2017, les taux d'infractions sexuelles étaient plus élevés dans les régions rurales que dans les régions urbaines pour les filles âgées de 11 ans ou moins (303 par rapport à 153 par 100 000 habitants, respectivement) ainsi que pour les filles de 12 à 17 ans (1 274 par rapport à 835 par 100 000 habitants) (Conroy, 2018).

Dans l'ensemble, les recherches antérieures indiquent que les femmes vivant dans les régions rurales sont caractérisées par différentes trajectoires socioculturelles, socioéconomiques et démographiques qui font en sorte que leurs expériences sont différentes de celles des femmes vivant dans les régions urbaines. L'expérience de toutes les femmes vivant en région rurale n'est pas la même et il y a une hétérogénéité notable au sein des collectivités rurales au Canada et d'une collectivité rurale à l'autre en ce qui a trait à la taille de la population, à la densité, aux caractéristiques géographiques et au degré d'éloignement ou de proximité des centres urbains. Même la définition de « rural » n'est pas claire. Alors que les idées de distance et de densité sont généralement acceptées, la définition et les normes précises font l'objet d'importants débats et varient en fonction de la composition géopolitique et sociodémographique d'un pays (Subedi et coll., 2020). Statistique Canada a défini les régions urbaines comme des centres de population comptant au moins 1 000 habitants et ayant une densité de population de 400 habitants par kilomètre carré (Statistique Canada, 2016a). Par contre, cette définition ne comprend aucune distinction claire entre les régions rurales et éloignées au Canada.

Récemment, Statistique Canada a mis au point un nouvel indice d'éloignement (IE) qui précise ces catégories en différenciant davantage les collectivités en fonction de leur éloignement. L'indice attribue une valeur d'éloignement relatif à chaque subdivision de recensement en fonction de sa proximité aux agglomérations de recensement comme données substitutives pour l'accessibilité aux services (Alasia et coll., 2017)³. Jumelé à la nouvelle classification de l'IE, cet outil permet de regrouper les subdivisions de recensement selon leur éloignement relatif en cinq catégories de régions : facilement accessibles; accessibles; moins accessibles; éloignées et très éloignées (Subedi et coll., 2020). Ces catégories plus précises permettent de mieux différencier, décrire et comprendre les réalités très différentes des diverses collectivités rurales.

Le présent rapport statistique s'appuie sur l'utilisation de cette nouvelle classification de l'IE, et il constitue la première publication d'une série de quatre documents sur le profil socioéconomique et sociodémographique des femmes vivant dans des collectivités situées à divers degrés d'éloignement. Ce premier rapport de la série porte plus particulièrement sur la répartition et le profil (comme l'âge, le type de famille et les caractéristiques liées à l'identité) des femmes et des filles selon l'éloignement relatif de leurs collectivités. Un deuxième rapport, qui sera publié à une date ultérieure, portera sur le niveau de scolarité des femmes. Le troisième étudiera et comparera la santé et le bien-être des femmes. Finalement, le dernier rapport portera sur la participation économique des femmes. Tous ces rapports présenteront les résultats selon divers degrés d'éloignement.

La répartition de la population féminine au Canada

Les femmes et les filles au Canada représentaient un peu plus de la moitié de la population canadienne (50,8 %)^{4,5} en 2016 et elles vivaient principalement dans des régions facilement accessibles (68,5 %), suivies des régions accessibles (19,2 %), des régions moins accessibles (7,7 %), des régions éloignées (3,8 %) et des régions très éloignées (0,8 %) (graphique 1)⁶.

Cependant, la répartition de la population féminine dans les catégories d'éloignement des régions variait grandement d'une province ou d'un territoire à l'autre. L'Ontario, le Québec et l'Alberta étaient les provinces affichant la proportion la plus élevée de femmes et de filles vivant dans des régions facilement accessibles. Dans ces provinces, très peu de femmes et de filles vivaient dans des régions éloignées et très éloignées (graphique 1). En revanche, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et Terre-Neuve-et-Labrador étaient les provinces ou les territoires affichant la proportion la plus élevée de population féminine dans des régions éloignées et très éloignées (graphique 1).

3. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la section « Sources de données, méthodes et définitions ».

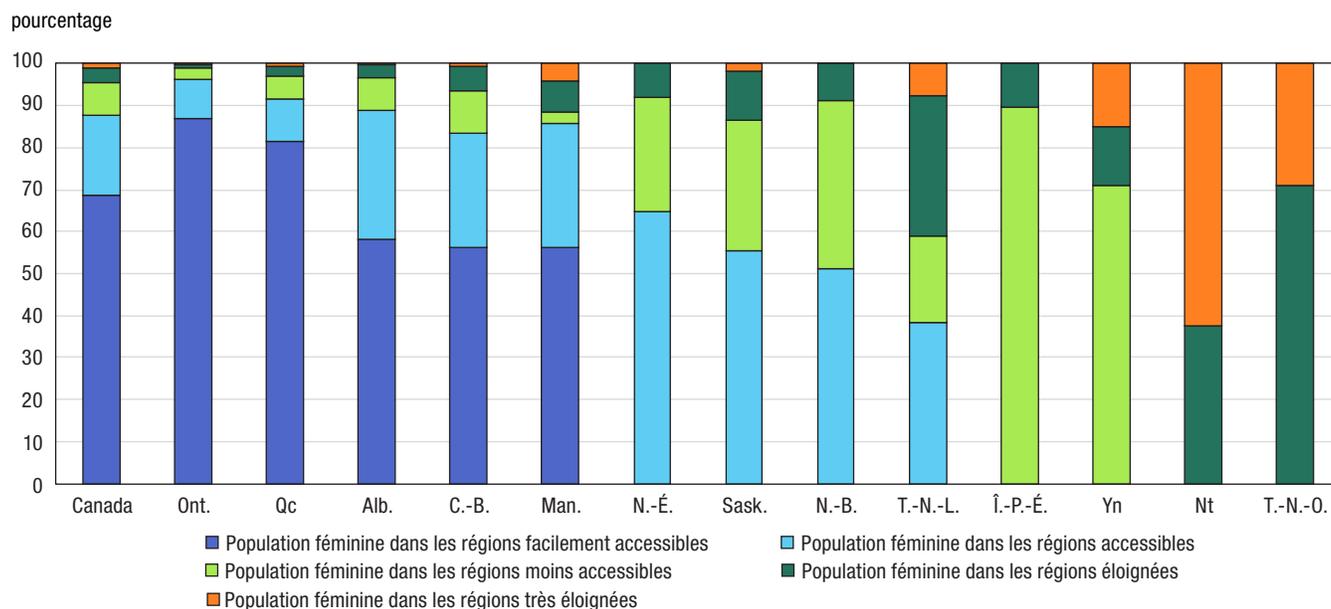
4. Selon le Recensement de 2016, les quelque 17,5 millions de femmes et de filles représentaient 50,8 % de l'ensemble de la population, poursuivant une légère majorité féminine qui a pu être observée pendant près de quatre décennies (Milan, 2015; Statistique Canada, 2019).

5. En plus de la Classification de l'indice d'éloignement, la présente étude utilise les données du questionnaire détaillé du Recensement de la population de 2016 (par opposition au questionnaire abrégé). Pour en savoir davantage, veuillez consulter la section « Sources de données, méthodes et définitions ». Pour obtenir plus de renseignements sur la couverture du Recensement de 2016, veuillez consulter Bérard-Chagnon et Parent, 2021.

6. La population totale et la population masculine ont suivi la même tendance que la population féminine : 68,3 % de la population canadienne et 68,0 % de la population masculine vivaient dans des régions facilement accessibles en 2016; 19,2 % et 19,3 %, respectivement, dans des régions accessibles; 7,8 % et 7,9 % dans des régions moins accessibles; 3,9 % et 4,0 % dans des régions éloignées et 0,8 % et 0,8 % dans des régions très éloignées.

La répartition de la population féminine dans les catégories d'éloignement des régions variait aussi significativement en fonction des caractéristiques particulières des groupes, telles que l'identité autochtone, l'appartenance à une minorité visible ou le statut d'immigrant.

Graphique 1
Répartition de la population féminine selon les catégories d'éloignement des régions



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

Les femmes et les filles autochtones sont surreprésentées dans les régions très éloignées

La répartition des femmes et des filles autochtones⁷ dans les catégories d'éloignement des régions a suivi une tendance similaire, quoique dans une moindre mesure, à celle de l'ensemble de la population au Canada. La majorité des femmes et des filles autochtones (58,2 %) vivaient dans des régions facilement accessibles ou accessibles et 26,7 % des femmes et des filles autochtones vivaient dans des régions éloignées ou très éloignées (tableau 1).

Tableau 1
Répartition des femmes et des filles autochtones, des femmes et des filles, ainsi que des femmes et des filles non autochtones dans les différentes catégories d'éloignement des régions

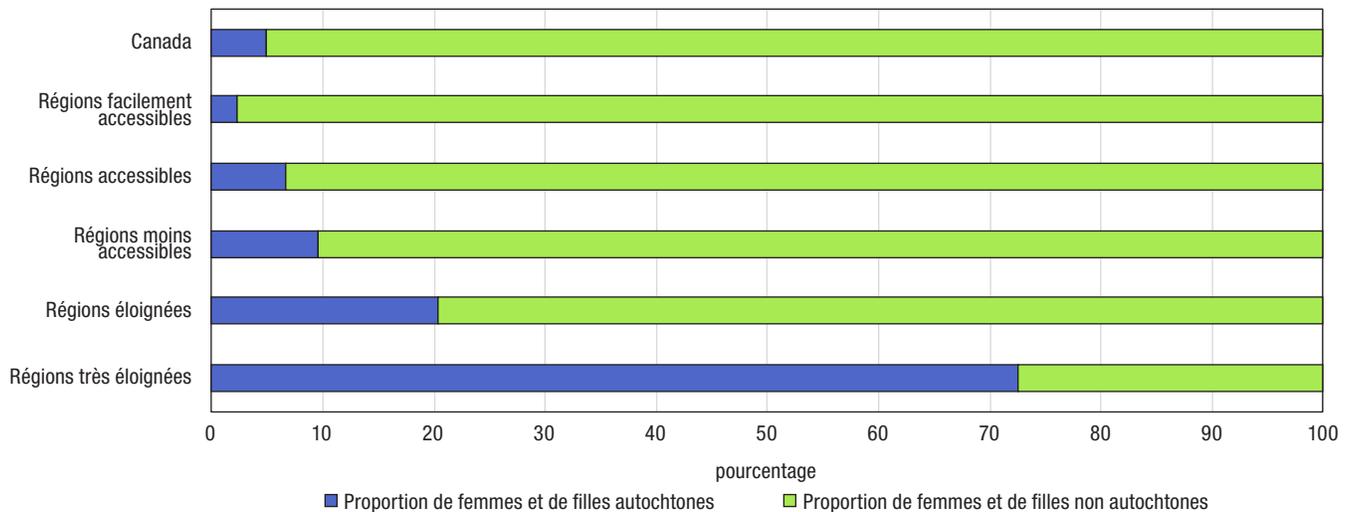
Régions	Population – Femmes et filles autochtones		Population – Femmes et filles		Population – Femmes et filles non autochtones	
	nombre	Pourcentage – Femmes et filles autochtones (pourcentage)	nombre	Pourcentage – Femmes et filles (pourcentage)	nombre	Pourcentage – Femmes et filles non autochtones (pourcentage)
Canada	860 265	100,0	17 488 485	100,0	16 628 225	100,0
Régions facilement accessibles	278 445	32,4	11 985 985	68,5	11 707 540	70,4
Régions accessibles	221 870	25,8	3 352 080	19,2	3 130 210	18,8
Régions moins accessibles	129 640	15,1	1 354 690	7,7	1 225 055	7,4
Régions éloignées	134 490	15,6	663 630	3,8	529 140	3,2
Régions très éloignées	95 815	11,1	132 100	0,8	36 280	0,2

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

7. Dans le présent rapport, aucune distinction n'est faite entre les groupes autochtones (les Premières Nations, les Métis et les Inuits) ni le fait de savoir s'ils vivaient ou non dans une réserve, car une autre étude à paraître ultérieurement portera précisément sur les conditions socioéconomiques des femmes des Premières Nations, Métisses et Inuites vivant dans différentes catégories d'éloignement des régions.

Cependant, la représentation des femmes et des filles autochtones a augmenté avec l'éloignement des collectivités. Par conséquent, bien que les femmes et les filles autochtones constituent 4,9 % de la population féminine au Canada, elles étaient sous-représentées dans les régions facilement accessibles, où elles représentaient 2,3 % de la population féminine vivant dans ces régions, et étaient de plus en plus surreprésentées au fur et à mesure que les collectivités devenaient plus éloignées. Les femmes et les filles autochtones représentaient 6,6 % de la population féminine dans les régions accessibles, 9,6 % dans les régions moins accessibles, 20,3 % dans les régions éloignées et 72,5 % dans les régions très éloignées (graphique 2)⁸.

Graphique 2
Proportion de la population féminine selon l'identité autochtone et les catégories d'éloignement des régions



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

Les femmes et les filles appartenant à une minorité visible sont pratiquement absentes des régions éloignées et très éloignées

Selon le Recensement de 2016, 22,3 % de la population au Canada appartenait à un groupe de population désigné comme appartenant à une minorité visible – conformément à la définition de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*⁹ – et les femmes appartenant à une minorité visible représentaient près du quart (22,6 %) de l'ensemble de la population féminine.

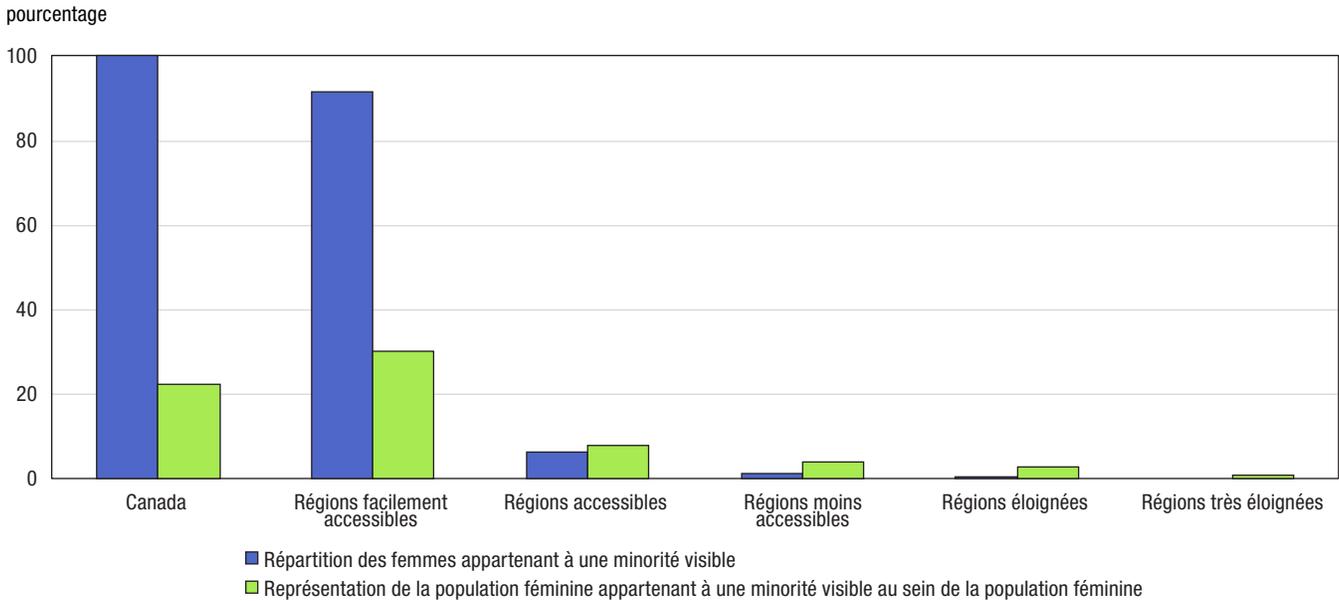
La grande majorité (91,5 %) de la population féminine appartenant à une minorité visible vivait dans des régions facilement accessibles, où elle représentait 30,2 % de la population féminine. En revanche, moins de 1,0 % de l'ensemble de la population féminine appartenant à une minorité visible au Canada vivait dans des régions éloignées et très éloignées. Leurs parts de la population féminine dans ces régions étaient beaucoup plus petites que la proportion nationale : 2,9 % et 1,0 %, respectivement, pour les régions éloignées et très éloignées, par rapport à 22,6 % de l'ensemble de la population féminine au Canada (graphique 3)¹⁰.

8. La population autochtone masculine suivait la même tendance. En 2016, la population autochtone masculine, qui représentait 4,8 % de la population masculine au Canada, constituait 2,2 % de la population masculine vivant dans des régions facilement accessibles, 6,4 % dans des régions accessibles, 9,3 % dans des régions moins accessibles, 19,6 % dans des régions éloignées et 72,0 % dans des régions très éloignées.

9. La *Loi sur l'équité en matière d'emploi* définit les personnes appartenant à une minorité visible comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

10. La population masculine appartenant à une minorité visible suivait la même tendance : 91,2 % de cette population vivait dans des régions facilement accessibles; 6,9 % dans des régions accessibles; 1,4 % dans des régions moins accessibles; 0,5 % dans des régions éloignées; et moins de 0,1 % dans des régions très éloignées.

Graphique 3
Répartition et représentation de la population féminine appartenant à une minorité visible, selon les catégories d'éloignement des régions



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

La composition de la population féminine désignée comme appartenant à une minorité visible varie selon l'éloignement de la collectivité

Au Canada, la population désignée comme appartenant à une minorité visible comprend principalement les groupes suivants : Sud-Asiatiques; Chinois; Noirs; Philippins; Arabes; Latino-Américains; Asiatiques du Sud-Est; Asiatiques occidentaux; Coréens; et Japonais.

En 2016, les populations féminines sud-asiatiques, chinoises et noires représentaient les trois plus grands groupes de populations féminines désignés comme appartenant à une minorité visible au Canada (graphique 4). Cependant, la répartition de ces groupes variait selon l'éloignement relatif des collectivités.

Par exemple, les femmes et les filles sud-asiatiques constituaient le plus grand groupe de population féminine désigné comme appartenant à une minorité visible dans les régions facilement accessibles et accessibles. Environ une femme ou fille appartenant à une minorité visible sur quatre (24,1 %) était sud-asiatique dans ces collectivités.

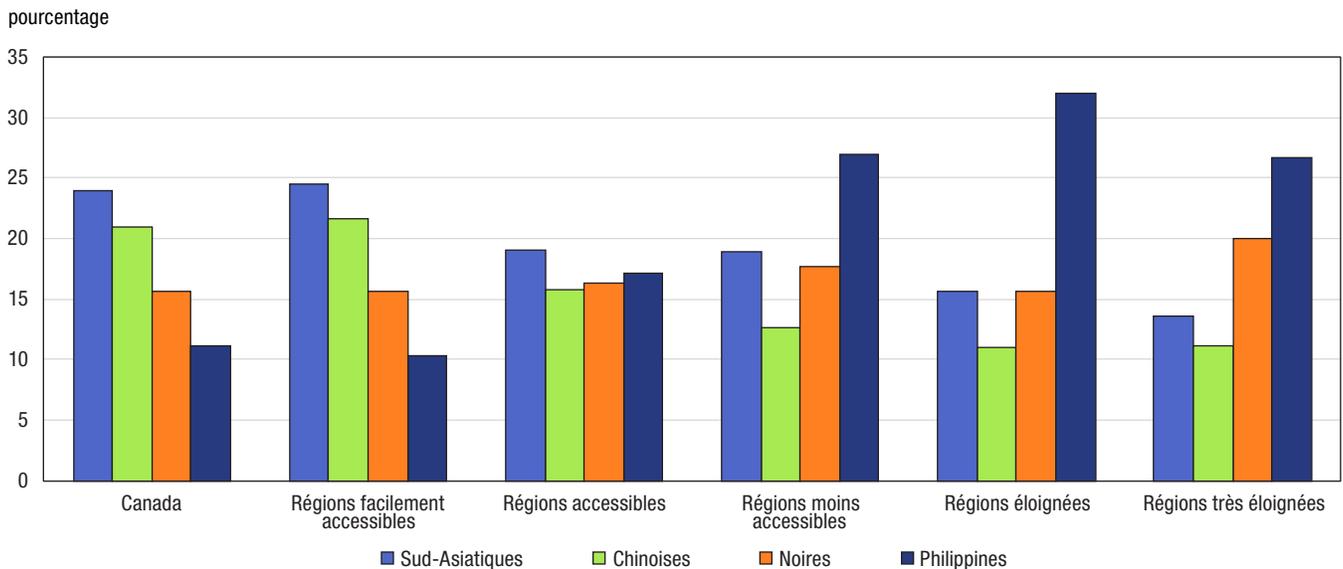
En comparaison, dans les régions moins accessibles, éloignées et très éloignées, les femmes et les filles philippines constituaient la proportion la plus importante de la population féminine appartenant à une minorité visible, où elles représentaient respectivement 27,0 %, 32,0 % et 26,7 % du groupe de population féminine désigné comme appartenant à une minorité visible (graphique 4).

La population féminine chinoise, soit le deuxième plus grand groupe désigné comme appartenant à une minorité visible au Canada (21,0 %) et dans les régions facilement accessibles (21,6 %), ne figurait pas parmi les trois plus grands groupes désignés comme appartenant à une minorité visible dans les régions moins accessibles, éloignées et très éloignées (graphique 4).

Les femmes noires étaient surreprésentées au sein de la population féminine appartenant à une minorité visible dans les régions très éloignées (20,0 %), le groupe de minorité visible arrivant au deuxième rang après les femmes philippines. Un tableau présentant les six plus grands groupes de population désignés comme appartenant à une minorité visible selon les catégories d'éloignement des régions se trouve à l'annexe A.

Graphique 4

Les plus grands groupes de population féminine désignés comme appartenant à une minorité visible, selon les catégories d'éloignement des régions



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

Les femmes et les filles ayant immigré très récemment sont plus susceptibles que les autres femmes immigrantes de vivre à l'extérieur des régions facilement accessibles

Selon le Recensement de 2016, les immigrants représentaient 21,9 % de la population au Canada, et les femmes immigrantes constituaient 22,6 % de la population féminine totale. La grande majorité (88,0 %) de la population des femmes immigrantes vivait dans des régions facilement accessibles, suivies des régions accessibles (8,9 %), des régions moins accessibles (2,1 %), des régions éloignées (0,9 %) et des régions très éloignées (0,1 %) (graphique 5)¹¹.

La tendance des immigrants de s'établir principalement dans les régions urbaines, dont les trois plus grands centres urbains du Canada¹², est une tendance de longue date au Canada (Statistique Canada, 2018a). Comme le Canada dépend de l'immigration pour favoriser sa croissance démographique, la petite proportion de femmes immigrantes dans les régions moins accessibles, éloignées et très éloignées laisse supposer que ces collectivités profitent moins de l'immigration, faisant en sorte que ces régions perdent sur le plan de la population et de l'économie (Carter et coll., 2008; Ouattara et Tranchant, 2007; Bruce, 2007).

Cependant, des tendances récentes indiquent que les schémas d'établissement des immigrants pourraient être en train de changer. La proportion d'établissement des immigrants dans certaines municipalités périphériques de taille moyenne (que l'on appelle aussi la suburbanisation) a augmenté au cours des dernières années (Vézina et Houle, 2017). En outre, probablement en raison des efforts et des nouvelles initiatives politiques et de planification pour attirer les immigrants à l'extérieur des grandes villes¹³, certains chercheurs ont remarqué qu'un plus grand nombre de nouveaux arrivants s'établissaient à l'extérieur des grands centres et préféraient plutôt les petites villes et les régions rurales (Patel et coll., 2019; Carter et coll., 2008).

11. La population des hommes immigrants représentait 21,1 % de la population masculine au Canada et sa répartition suivait la même tendance que la population des femmes immigrantes : 87,6 % des hommes immigrants vivaient dans des régions facilement accessibles; 9,2 % dans des régions accessibles; 2,2 % dans des régions moins accessibles; 0,9 % dans des régions éloignées; et 0,1 % dans des régions très éloignées.

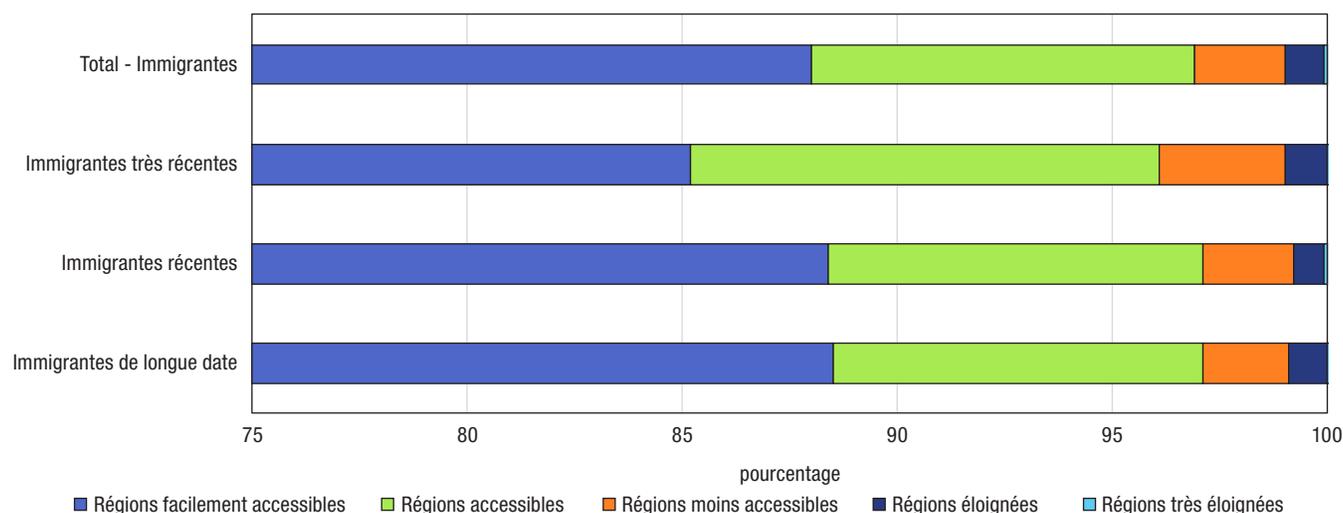
12. Par exemple, en 2016, les trois plus grandes régions métropolitaines de recensement du Canada – soit Toronto, Vancouver et Montréal – étaient le lieu de résidence de 61,4 % de l'ensemble des immigrants (Statistique Canada, 2017c).

13. De nombreuses initiatives pour attirer les immigrants dans les régions rurales ont été lancées récemment, telles que les suivantes : le Programme des candidats des provinces; le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique; le Programme pilote agroalimentaire; le Programme pilote d'immigration rurale et nordique; le programme Maintien des immigrants dans les communautés rurales de l'Ontario; et l'Initiative concernant l'emploi rural, pour n'en nommer que quelques-unes.

Au Canada, en 2016, parmi les femmes et les filles immigrantes, 15,9 % étaient des immigrantes très récentes, 14,0 % étaient des immigrantes récentes et 70,0 % étaient des immigrantes de longue date¹⁴. La répartition des femmes immigrantes très récentes, récentes et de longue date dans les catégories d'éloignement a suivi la même tendance que celle observée pour l'ensemble des femmes immigrantes; elles vivaient principalement dans des régions facilement accessibles et leur représentation diminuait au fur et à mesure que l'indice d'éloignement augmentait. Cependant, les femmes immigrantes très récentes étaient légèrement plus susceptibles que les femmes immigrantes récentes et de longue date de vivre dans d'autres régions – plus particulièrement dans des régions accessibles (ce qui pourrait correspondre à la tendance de suburbanisation des immigrants), mais aussi dans des régions moins accessibles et des régions éloignées (graphique 5). Toutefois, cette proportion légèrement supérieure de femmes immigrantes très récentes vivant dans d'autres catégories d'éloignement des régions est probablement insuffisante pour avoir une incidence significative sur la croissance démographique et le renouvellement de la main-d'oeuvre dans ces régions. En général, la majorité des femmes et des filles nouvellement arrivées avaient tendance à s'établir dans des régions facilement accessibles.

Graphique 5

Répartition des femmes immigrantes selon la durée depuis qu'elles sont immigrantes reçues et selon les catégories d'éloignement des régions



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

Les régions très éloignées affichent l'âge médian le plus bas de toutes les régions, tandis que l'âge médian dans les régions moins accessibles est le plus élevé

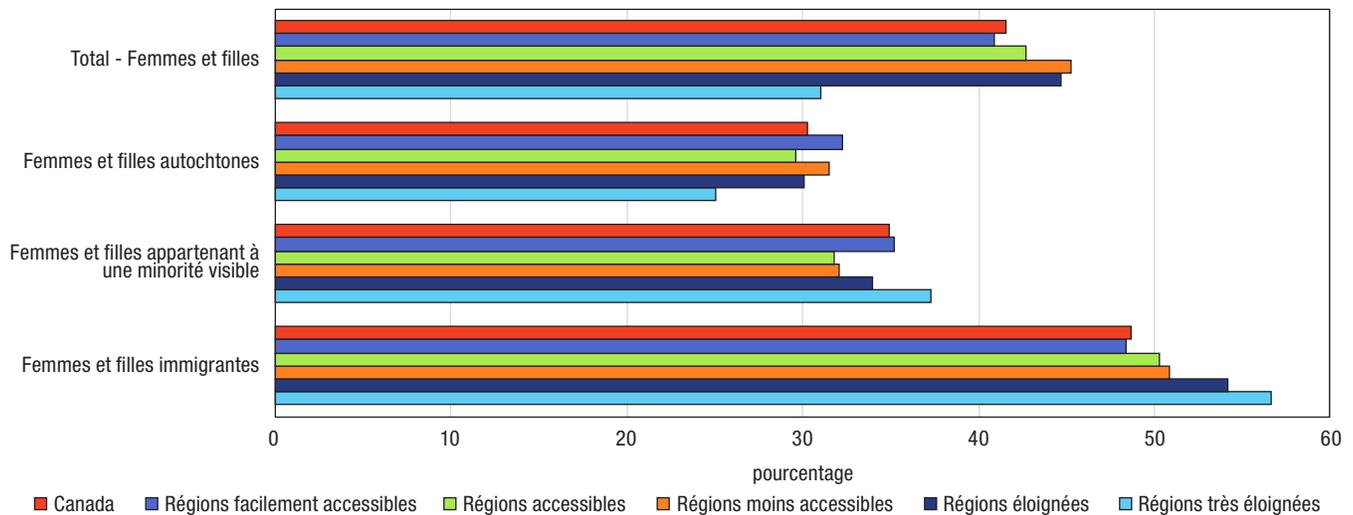
Selon le Recensement de 2016, l'âge médian des femmes (l'âge auquel la moitié de la population féminine est plus âgée et l'autre moitié est plus jeune) était de 41,6 ans au Canada (graphique 6). Cependant, il variait significativement selon le degré d'éloignement et selon les caractéristiques des groupes.

L'âge médian des femmes était de 40,9 ans dans les régions facilement accessibles, de 42,7 ans dans les régions accessibles, de 45,3 ans dans les régions moins accessibles, de 44,7 ans dans les régions éloignées et de 31,0 ans dans les régions très éloignées (graphique 6).

14. Trois groupes d'immigrants sont déterminés en fonction du nombre d'années qui ont passé depuis que l'immigrant a obtenu le statut d'immigrant reçu ou de résident permanent au Canada. Ces groupes sont les suivants : immigrants très récents, c.-à-d. ceux ayant obtenu leur statut d'immigrant reçu ou de résident permanent dans les cinq années précédant le Recensement (entre le 1^{er} janvier 2011 et le 10 mai 2016); les immigrants récents, c.-à-d. ceux ayant obtenu leur statut d'immigrant reçu ou de résident permanent il y a plus de cinq ans à dix ans; et les immigrants de longue date, c.-à-d. ceux ayant obtenu le statut d'immigrant reçu ou de résident permanent depuis plus de dix ans au moment de l'enquête.

L'âge médian moins élevé des femmes et des filles dans les régions très éloignées peut s'expliquer, d'abord, par la composition par âge (le nombre de personnes dans chaque groupe d'âge) de la population féminine dans ces régions, où les deux groupes d'âge affichant le plus grand nombre de personnes étaient celui des 5 à 9 ans et celui des 0 à 4 ans (annexe B). Ensuite, il peut également s'expliquer par la surreprésentation des femmes et des filles autochtones dans ces régions. En effet, l'âge médian des femmes et des filles autochtones était inférieur à celui de l'ensemble de la population féminine au Canada (30,3 ans par rapport à 41,6 ans, respectivement) (graphique 6).

Graphique 6
Âge médian selon les caractéristiques et les catégories d'éloignement des régions



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

Les femmes autochtones ont tendance à être plus jeunes

L'âge médian des femmes et des filles autochtones au Canada (30,3 ans) était moins élevé que celui de l'ensemble de la population féminine (41,6 ans), des femmes appartenant à une minorité visible (34,9 ans) et des immigrantes (48,7 ans) (graphique 6).

Ces âges médians variaient aussi selon les catégories d'éloignement des régions. L'âge médian des femmes et des filles autochtones était le plus bas dans les régions très éloignées (25,0 ans) et le plus élevé dans les régions facilement accessibles (32,3 ans) (graphique 6).

Contrairement à l'âge médian de la population autochtone féminine, les âges médians des femmes et des filles appartenant à une minorité visible et des femmes et des filles immigrantes vivant dans des régions très éloignées (37,3 ans et 56,7 ans, respectivement) n'étaient pas plus bas, mais plutôt plus élevés que celui des femmes vivant dans des régions facilement accessibles (35,2 ans et 48,4 ans, respectivement) (graphique 6).

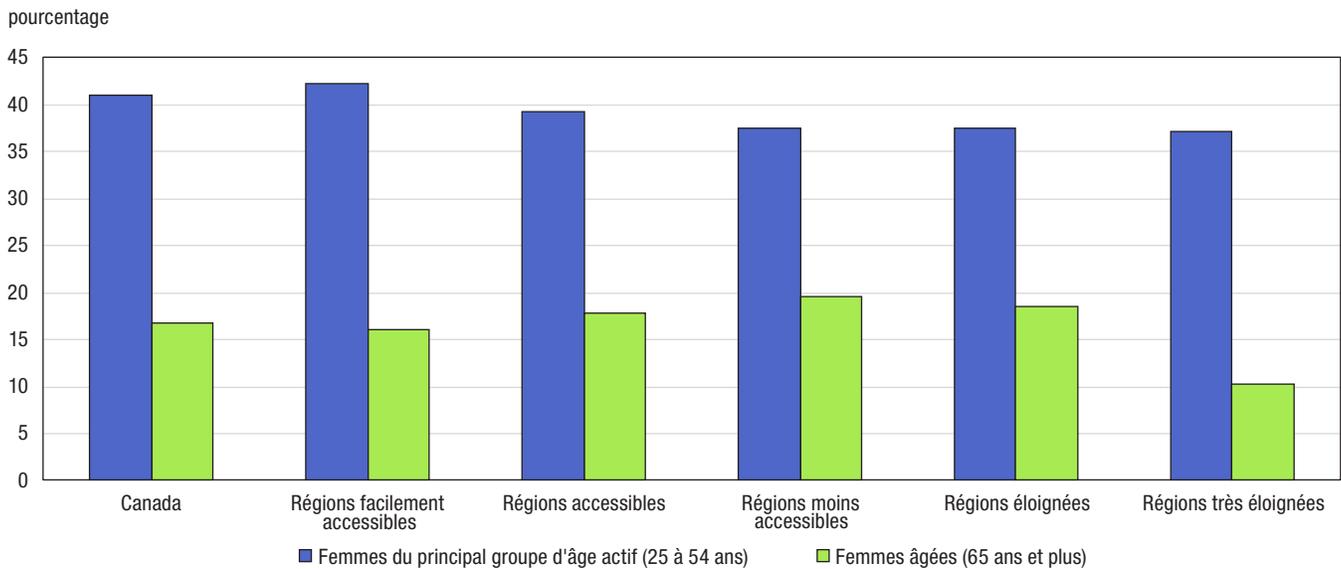
La population féminine vieillit plus rapidement dans les régions moins accessibles et les régions éloignées

Même si le vieillissement démographique et le vieillissement de la population active sont évidents dans l'ensemble de la population du Canada, l'intensité du vieillissement variait d'une catégorie d'éloignement des régions à l'autre. En plus de l'âge médian, d'autres indicateurs, tels que la proportion de la population dans le principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans), la proportion de la population âgée de 65 ans et plus ainsi que la proportion de nouvelles arrivantes potentielles sur le marché du travail et de retraitées potentielles peuvent être utilisés pour évaluer la mesure dans laquelle une population, y compris sa population active, vieillit.

Selon le Recensement de 2016, les femmes de 25 à 54 ans (celles du principal groupe d'âge actif) constituaient 41,0 % de la population féminine au Canada, alors que les femmes de 65 ans et plus représentaient 16,7 % (graphique 7). Parallèlement, la proportion de nouvelles arrivantes potentielles sur le marché du travail (celles âgées de 15 à 24 ans) était inférieure à celle des femmes qui le quitteraient éventuellement ou qui s'apprêtaient à le quitter (celles âgées de 55 à 64 ans) (11,8 % par rapport à 14,2 %, respectivement). Cela donne à penser qu'un plus grand nombre de femmes pourraient quitter le marché du travail plutôt que d'y entrer au cours des prochaines années (graphiques 7 et 8).

Les régions facilement accessibles étaient celles où la proportion de femmes appartenant au principal groupe d'âge actif était la plus élevée (42,2 %), par rapport à toutes les autres catégories d'éloignement des régions (graphique 7). Parallèlement, les jeunes femmes qui s'apprêtaient à entrer sur le marché du travail (celles âgées de 15 à 24 ans) représentaient 12,1 % de la population féminine dans les régions facilement accessibles et celles qui étaient sur le point de quitter le marché du travail (les femmes de 55 à 64 ans) représentaient 13,6 % de la population féminine (graphique 8). Bien que meilleur que le taux de remplacement de la main-d'œuvre au Canada, ce résultat indique tout de même qu'un plus grand nombre de femmes pourraient quitter le marché du travail plutôt que d'y entrer au cours des prochaines années dans les régions facilement accessibles.

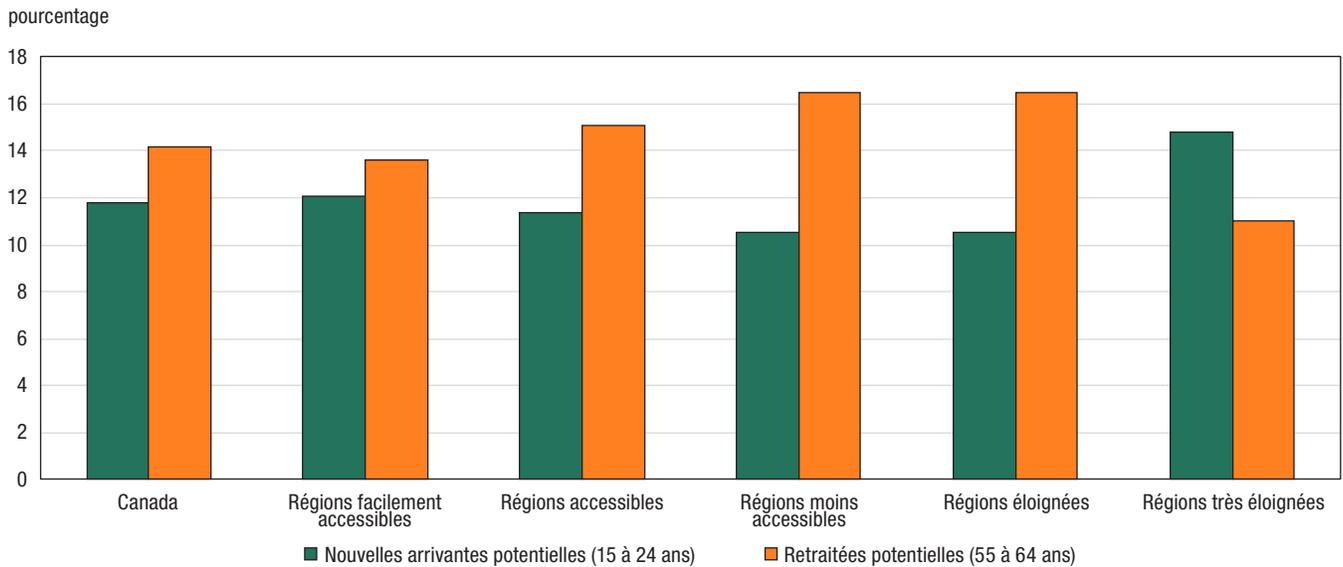
Graphique 7
Femmes du principal groupe d'âge actif et femmes âgées en pourcentage de la population féminine, selon les catégories d'éloignement des régions



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

Graphique 8

Nouvelles arrivantes potentielles sur le marché du travail et retraitées potentielles en pourcentage de la population féminine, selon les catégories d'éloignement des régions



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

Les régions moins accessibles et éloignées étaient celles où l'on observait les plus faibles proportions de nouvelles arrivantes potentielles sur le marché du travail (10,5 % pour les deux catégories de régions) et les proportions les plus élevées de retraitées potentielles (16,5 % pour les deux), ce qui indique que les régions moins accessibles et éloignées présentaient le plus grand défi concernant le taux de remplacement de la main-d'œuvre, si ces régions n'arrivent pas à attirer plus de nouvelles participantes sur le marché du travail ou de femmes appartenant au principal groupe d'âge actif de l'extérieur de leurs collectivités (graphique 8).

Ces deux catégories d'éloignement des régions étaient aussi celles où l'âge médian des femmes était le plus élevé de toutes les catégories d'éloignement des régions (graphique 6) et où les proportions de femmes de 65 ans et plus étaient les plus importantes (graphique 7). Enfin, les proportions de femmes appartenant au principal groupe d'âge actif étaient plus faibles dans les régions moins accessibles et les régions éloignées que la moyenne nationale, sans être les plus faibles de toutes les régions (graphique 7).

En résumé, les régions moins accessibles et éloignées présentaient de moins bons résultats que toutes les autres catégories d'éloignement des régions pour tous les indicateurs utilisés pour évaluer dans quelle mesure une population vieillit, sauf un indicateur. La proportion supérieure de femmes âgées, combinée à une faible proportion de femmes appartenant au principal groupe d'âge actif, exerce probablement une pression sur la population active ainsi que sur les programmes et services publics fédéraux, provinciaux ou territoriaux, et municipaux (dépendance des aînés)¹⁵, tels que les systèmes de santé et de retraite.

15. Le rapport de dépendance est le rapport de la population combinée de jeunes (personnes de 0 à 19 ans) et de personnes âgées (celles de 65 ans et plus) à la population en âge de travailler (celles de 20 à 64 ans). Il est exprimé sous forme de nombre de « personnes à charge » pour 100 « travailleurs ». Le taux de dépendance des aînés est le ratio des aînés à la population en âge de travailler. Pour en savoir davantage au sujet du taux de dépendance, voir : Statistique Canada. 2016. « Rapport de dépendance », *Gens en santé, milieux sains*, produit n° 82-229-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-229-x/2009001/demo/dep-fra.htm>.

Les régions très éloignées sont les seules régions où il y a proportionnellement plus de nouvelles arrivantes potentielles sur le marché du travail que de retraitées potentielles

La catégorie des régions très éloignées se distinguait des deux autres régions non urbaines (régions moins accessibles et régions éloignées), affichant l'âge médian des femmes le plus bas (31,0 ans) et la plus faible proportion de femmes de 65 ans et plus (10,2 %) de toutes les régions (graphiques 6 et 7). Le taux de fécondité plus élevé et l'espérance de vie plus courte des femmes autochtones, qui étaient surreprésentées dans ces régions, ont largement contribué au fait d'avoir de jeunes populations dans ces régions (Arriagada, 2016; Morency et coll., 2015; Agence de la santé publique du Canada, 2018).

Les régions très éloignées étaient aussi les seules régions où la différence entre les nouvelles arrivantes potentielles sur le marché du travail et les retraitées potentielles était positive, c.-à-d. la proportion d'éventuelles nouvelles personnes sur le marché du travail (14,8 %) était supérieure à celle des personnes éventuellement retraitées (11,0 %) (graphique 8). Cependant, la proportion de femmes du principal groupe d'âge actif n'était pas la plus élevée. Au contraire, les femmes du principal groupe d'âge actif représentaient 37,2 % de la population féminine, soit la plus faible proportion de toutes les catégories d'éloignement des régions (graphique 7). Cette observation indique que la main-d'œuvre et les services et programmes publics pourraient aussi subir des pressions, mais pour différents types de programmes et services (p. ex. le système d'éducation, les services de garde d'enfants, comparativement à un besoin lié à plus de services destinés aux femmes plus âgées, comme le système de pension de retraite) (dépendance des jeunes)¹⁶.

Bien qu'on accorde beaucoup d'attention aux conséquences du vieillissement de la population, il semble que les régions très éloignées se butent au problème inverse de la dépendance en raison de l'âge (c.-à-d. la dépendance des jeunes par rapport à la dépendance des personnes âgées). Ces deux types de dépendance mettent de la pression sur la population active, mais les conséquences et les pressions sur le système public et les institutions sont différentes (p. ex. le système d'éducation par rapport au système de pension de retraite).

Caractéristiques familiales

Selon le Recensement de 2016, la taille moyenne des familles de recensement¹⁷ au Canada était de 2,9 personnes. Le nombre moyen de personnes par famille variait d'une région à l'autre, plus particulièrement pour les régions très éloignées. Ce nombre était de 2,9 dans les régions facilement accessibles, de 2,8 dans les régions accessibles, de 2,7 dans les régions moins accessibles, de 2,8 dans les régions éloignées et de 3,2 dans les régions très éloignées. Cette taille moyenne plus élevée des familles de recensement dans les régions très éloignées peut s'expliquer par la surreprésentation des femmes autochtones (et plus particulièrement des Inuites) dans ces régions et par leurs taux de fécondité plus élevés que ceux de la population non autochtone (Morency et coll., 2015).

Les régions très éloignées présentent les proportions les plus élevées de couples avec trois enfants ou plus et de familles monoparentales

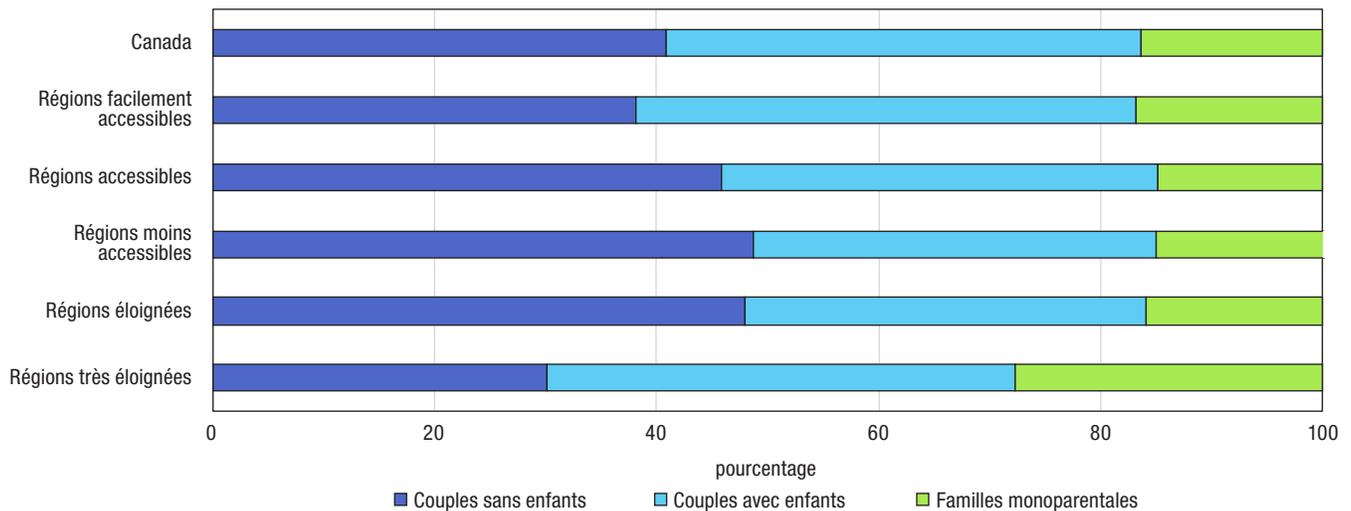
En 2016, 40,9% des familles de recensement au Canada étaient des couples sans enfants, 42,7% étaient des couples avec enfants et 16,4 % étaient des familles monoparentales (graphique 11). La répartition des types de famille variait dans les catégories d'éloignement des régions, les contrastes les plus importants étant observés dans les régions très éloignées.

Les régions très éloignées étaient les régions ayant la plus faible proportion de couples sans enfants de toutes les catégories d'éloignement des régions. Toutefois, elles n'étaient pas les régions affichant la proportion la plus élevée de couples avec enfants (il s'agissait des régions facilement accessibles) – probablement en raison du pourcentage élevé de familles monoparentales dans les régions très éloignées (graphique 9).

16. Le rapport de dépendance des jeunes est le rapport de la population de jeunes (personnes de 0 à 19 ans) à la population en âge de travailler (personnes de 20 à 64 ans) (Statistique Canada, 2016d).

17. La famille de recensement se définit comme un couple marié, un couple en union libre, ou un parent seul avec un enfant ou un jeune qui n'a pas de conjoint ou conjointe ou d'enfants vivant au sein du ménage. Les couples mariés et les couples en union libre (ci-après appelés « couples ») peuvent ou non avoir des enfants vivant avec eux.

Graphique 9
Structure de la famille de recensement selon les catégories d'éloignement des régions



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

En ce qui concerne les couples avec enfants, les régions très éloignées présentaient la plus forte proportion de couples avec trois enfants ou plus et la plus faible proportion de couples avec un seul enfant et avec deux enfants (graphique 9). Ces résultats concordent avec le taux de fécondité total plus élevé des femmes autochtones – qui sont surreprésentées dans les régions très éloignées (Arriagada, 2016; Morency et coll., 2015).

Les régions très éloignées affichaient aussi, de loin, la plus forte proportion de familles monoparentales (27,7 % par rapport à la moyenne nationale de 16,4 %). Ce résultat correspond à la proportion plus élevée de parents seuls, plus particulièrement des mères seules, au sein de la population autochtone (Arriagada, 2016; O'Donnell et Wallace, 2011). Au Canada, parmi les familles monoparentales, 78,3 % étaient dirigées par des femmes en 2016. Bien que la majorité des familles monoparentales étaient dirigées par des femmes dans l'ensemble des catégories d'éloignement des régions, la proportion variait d'une région à l'autre. Les femmes représentaient 79,2 % des familles monoparentales dans les régions facilement accessibles, 76,9 % dans les régions accessibles, 76,1 % dans les régions moins accessibles, 74,3 % dans les régions éloignées et 72,2 % dans les régions très éloignées.

Finalement, la proportion de femmes et de filles qui ne vivaient pas dans une famille de recensement, c.-à-d. qui vivaient seules, avec d'autres personnes apparentées ou avec des personnes non apparentées¹⁸, était inférieure dans les régions très éloignées (12,3 %) et les régions éloignées (16,3 %), mais similaire (environ 18 %) dans les autres catégories d'éloignement des régions. Les modalités de vie de ces femmes qui ne vivaient pas dans une famille de recensement variaient toutefois selon les catégories d'éloignement des régions. Les femmes et les filles qui n'étaient pas dans une famille de recensement et qui vivaient dans des régions très éloignées étaient plus susceptibles de vivre avec d'autres membres de la famille (personnes apparentées) (39,8 %), par rapport à 15,7 % pour les régions facilement accessibles, à 11,7 % pour les régions accessibles, à 11,5 % pour les régions moins accessibles et à 14,5 % pour les régions éloignées. En outre, elles étaient moins susceptibles de vivre avec des personnes non apparentées (11,0 %) que les femmes vivant dans toutes les autres régions (18,3 % dans les régions facilement accessibles, 18,6 % dans les régions accessibles, 15,2 % dans les régions moins accessibles et 13,8 % dans les régions éloignées).

18. La catégorie « personnes hors famille de recensement » comprend les personnes qui ne sont pas membres d'une famille de recensement. Cette catégorie est composée de personnes vivant seules et de personnes vivant dans un ménage, mais qui ne font pas partie d'une famille (c.-à-d. qui ne sont pas un couple marié ou un couple en union libre avec ou sans enfants) ou d'une famille monoparentale.

Conclusion

Le Canada est un pays vaste et diversifié composé de diverses collectivités rurales, qu'elles soient côtières, nordiques, ou encore près ou éloignées des centres urbains. Comme le montre le présent rapport, d'importantes différences sociodémographiques ont été observées entre, d'une part, les femmes vivant dans les régions facilement accessibles et les régions accessibles, et d'autre part, celles vivant dans des régions moins accessibles, éloignées et très éloignées. Il y avait également d'importantes différences entre ces collectivités non urbaines, et tout particulièrement entre les régions très éloignées et les deux autres collectivités non urbaines, c.-à-d. les régions moins accessibles et les régions éloignées.

Les femmes et les filles autochtones étaient surreprésentées et les femmes et les filles immigrantes ainsi que celles désignées comme appartenant à une minorité visible étaient sous-représentées dans les régions moins accessibles, éloignées et très éloignées.

La composition selon l'âge était également différente dans les catégories d'éloignement des régions. L'âge médian des femmes et des filles était plus élevé dans les régions moins accessibles et éloignées, les proportions de femmes du principal groupe d'âge actif étaient plus faibles et la proportion de femmes âgées était supérieure à celles des régions facilement accessibles et des régions accessibles. Contrairement à ces régions non urbaines, les régions très éloignées affichaient l'âge médian le moins élevé et il s'agissait également des seules régions où la proportion de nouvelles arrivantes potentielles sur le marché du travail était supérieure à celle de retraitées potentielles.

Les caractéristiques familiales différaient également dans les catégories d'éloignement des régions. Les régions moins accessibles affichaient la plus forte proportion de couples sans enfants, suivies des régions éloignées. Parmi les couples qui avaient un seul enfant, les régions éloignées présentaient la proportion la plus élevée, suivies des régions moins accessibles. En revanche, les régions très éloignées affichaient la plus faible proportion de couples sans enfants et la plus importante proportion de couples avec trois enfants ou plus de toutes les catégories d'éloignement des régions. Les régions très éloignées avaient aussi la proportion la plus élevée de familles monoparentales de toutes les régions.

Dans ce contexte de grandes variations d'une catégorie d'éloignement des régions à l'autre, y compris entre les régions moins accessibles, éloignées et très éloignées, la catégorisation plus précise des régions « rurales » devient essentielle pour mieux décrire et comprendre les réalités particulières et très différentes des diverses collectivités. Cette catégorisation permet aussi de planifier et d'élaborer efficacement des programmes et des politiques destinés aux femmes et aux filles.

Sources de données, méthodes et définitions

Sources de données

À l'aide du questionnaire détaillé du Recensement de la population de 2016 et de la Classification de l'indice d'éloignement mise à jour, ce premier article de la série porte sur le profil sociodémographique des femmes et des filles selon l'éloignement relatif de leurs collectivités.

Définitions et mesures

Recensement de la population

Statistique Canada mène le recensement de la population tous les cinq ans. Il vise à fournir des renseignements sur les personnes et les unités de logement au Canada selon leurs caractéristiques démographiques, sociales et économiques. Le recensement est la principale source de données socioéconomiques pour des groupes de population particuliers et pour des régions géographiques particulières ou de petites tailles. Un échantillon d'environ 25 % des ménages canadiens reçoit un questionnaire détaillé. Tous les autres ménages reçoivent un questionnaire abrégé. Cela signifie que, bien que des renseignements démographiques soient recueillis auprès de l'ensemble de

la population¹⁹, un échantillon aléatoire d'un logement privé sur quatre au Canada est systématiquement sélectionné pour recevoir le questionnaire détaillé. Pour obtenir plus de renseignements sur le Recensement de 2016, le questionnaire détaillé et le questionnaire abrégé, veuillez consulter le [site Web](#) de Statistique Canada.

Définition et mesure des catégories d'éloignement des régions

Les concepts de régions urbaines et rurales ne sont pas clairement définis, puisqu'il existe de nombreuses définitions des termes « urbaines » et « rurales » selon la composition géopolitique ou sociodémographique d'un pays, mais aussi selon les questions ou les enjeux à l'étude (Du Plessis et coll., 2001). Au Canada, les centres de population (CTRPOP) ou les zones d'influence métropolitaine (ZIM) de recensement ont été largement utilisés pour différencier les collectivités urbaines et rurales. Les CTRPOP classent toutes les collectivités ayant une population de moins de 1 000 habitants et ayant une densité de moins de 400 personnes par kilomètre carré comme étant rurales (Statistique Canada, 2017a). Les ZIM subdivisent les classifications des secteurs statistiques selon le degré d'influence d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement en fonction du pourcentage de la population qui fait la navette pour se rendre au travail dans une ou plusieurs de ces régions (Statistique Canada, 2016b).

Cependant, ni l'une ni l'autre de ces classifications ne distinguent clairement les collectivités canadiennes urbaines, rurales et éloignées. Le concept des CTRPOP tient compte de la taille et de la densité de la population, mais ignore la proximité des grands centres urbains qui peuvent fournir des biens et des services aux petites villes (Subedi et coll., 2020). Le concept de ZIM ne mesure pas précisément l'accès aux biens et services disponibles dans une collectivité ou à proximité de celle-ci et, de plus, il regroupe toutes les subdivisions de recensement canadiennes dans les territoires, malgré le fait que certaines régions sont plus accessibles que d'autres (Subedi et coll., 2020).

La proximité des centres d'activité économique et des agglomérations de population est depuis longtemps reconnue comme un déterminant important des possibilités et des résultats socioéconomiques des régions (Alasia et coll., 2017). Au Canada, qui est un vaste pays avec des régions urbaines, rurales, éloignées et très éloignées, la classification des régions urbaines, rurales et éloignées devient encore plus importante pour mieux décrire et comprendre les réalités particulières et très différentes des diverses collectivités.

Statistique Canada a récemment élaboré un nouvel indice d'éloignement (IE) qui attribue une valeur d'éloignement relatif à chaque subdivision de recensement en fonction de la proximité des agglomérations, et qui saisit aussi la dimension de l'accessibilité des services dans ces collectivités (Alasia et coll., 2017; Subedi et coll., 2020). En effet, l'IE a été mis au point en combinant des données de sources statistiques officielles comme le recensement de la population avec des données de sources statistiques non officielles comme l'interface de programmation d'applications de Google Maps (Alasia et coll., 2017). L'IE prend une subdivision de recensement (SDR) comme unité géographique d'analyse, et la valeur de l'indice a été calculée en combinant les couches géographiques de la SDR et du CTRPOP (Alasia et coll., 2017; Subedi et coll., 2020). La valeur de l'IE pour chaque SDR a été déterminée en fonction de la proximité relative de la SDR à tous les CTRPOP environnants (Subedi et coll., 2020). La taille de la population de chaque CTRPOP a été utilisée comme donnée de substitution pour la disponibilité des services. Le calcul de l'IE tient compte de tous les CTRPOP qui pourraient être des emplacements possibles pour les biens, les services et les activités économiques pour la SDR de référence (Alasia et coll., 2017; Subedi et coll., 2020). Aux fins de la présente étude, l'IE mis à jour a été utilisé, et il comprend des valeurs d'indice pour toutes les SDR au Canada qui ont déclaré une population en 2016.

Même si l'IE est une échelle continue (de 0 à 1, où 0 est la région la plus accessible [facilement accessible] et 1 est la région la moins accessible [très éloignée]), la nouvelle classification de l'IE permet de regrouper les subdivisions de recensement selon leur éloignement relatif en cinq catégories de régions : facilement accessibles; accessibles; moins accessibles; éloignées et très éloignées (Subedi et coll., 2020).

19. Un recensement a pour but de dresser un portrait complet de la population et tous les résidents du Canada ont l'obligation légale de remplir le questionnaire du recensement. Malgré cette exigence, il est difficile d'effectuer un dénombrement complet de la population. Le degré de couverture des recensements canadiens est très élevé et stable au fil du temps, mais certains segments de la population ne sont pas aussi bien couverts que d'autres. Il convient de souligner qu'en 2016, les taux de sous-dénombrement net du recensement étaient plus élevés chez les jeunes adultes (âgés de 20 à 34 ans), plus particulièrement chez les hommes, ainsi que chez les personnes vivant dans les territoires, les réserves indiennes, qui sont célibataires, séparées ou dont la langue maternelle n'est pas l'anglais ni le français. Pour obtenir plus de renseignements sur la couverture du Recensement de 2016, veuillez consulter Bérard-Chagnon et Parent, 2021.

Annexe A

Tableau A.1

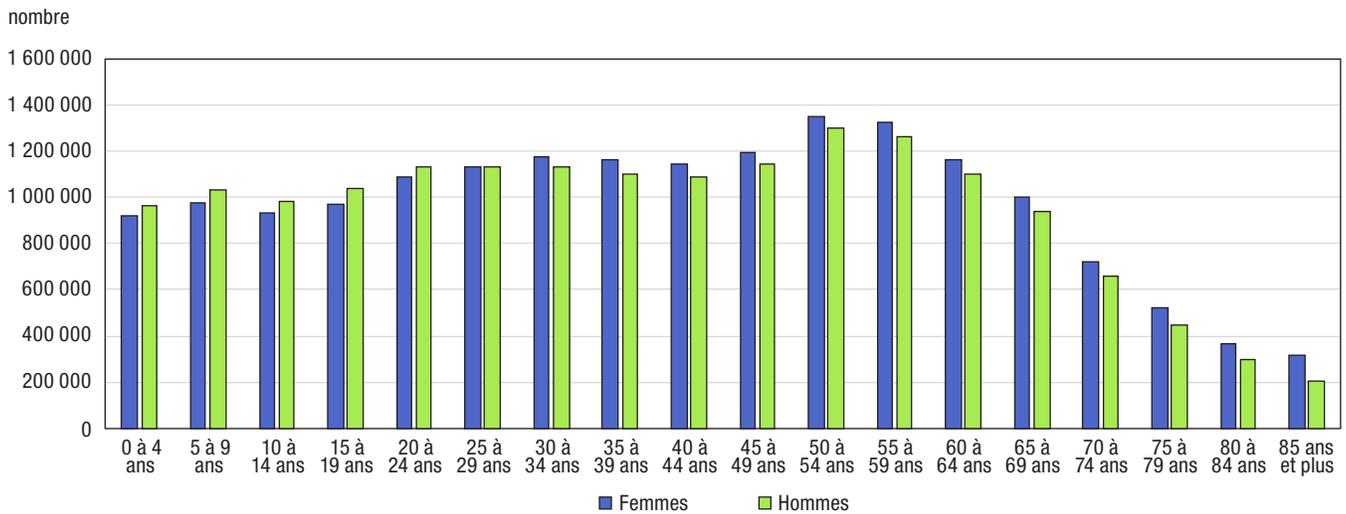
Répartition des six plus grands groupes de population féminine désignés comme appartenant à une minorité visible (en proportion de la population féminine totale appartenant à une minorité visible) selon les catégories d'éloignement des régions

Régions	Sud-Asiatiques	Chinoises	Noires	Philippines	Arabes	Latino-Américaines
	pourcentage					
Canada	24,0	21,0	15,7	11,1	6,3	5,9
Régions facilement accessibles	24,5	21,6	15,6	10,3	6,2	5,8
Régions accessibles	19,1	15,8	16,3	17,2	8,0	6,3
Régions moins accessibles	18,9	12,7	17,7	27,0	4,3	5,7
Régions éloignées	15,7	11,0	15,6	32,0	2,3	5,0
Régions très éloignées	13,6	11,2	20,0	26,7	6,4	5,6

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

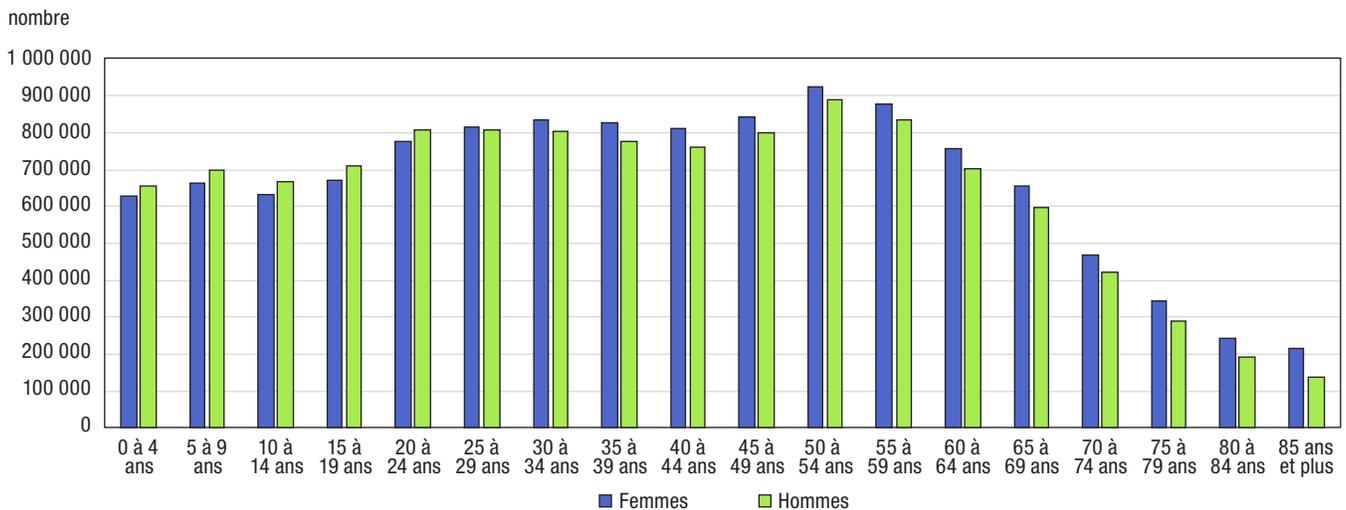
Annexe B

Graphique B.1
Population canadienne selon le groupe d'âge et le sexe, Canada



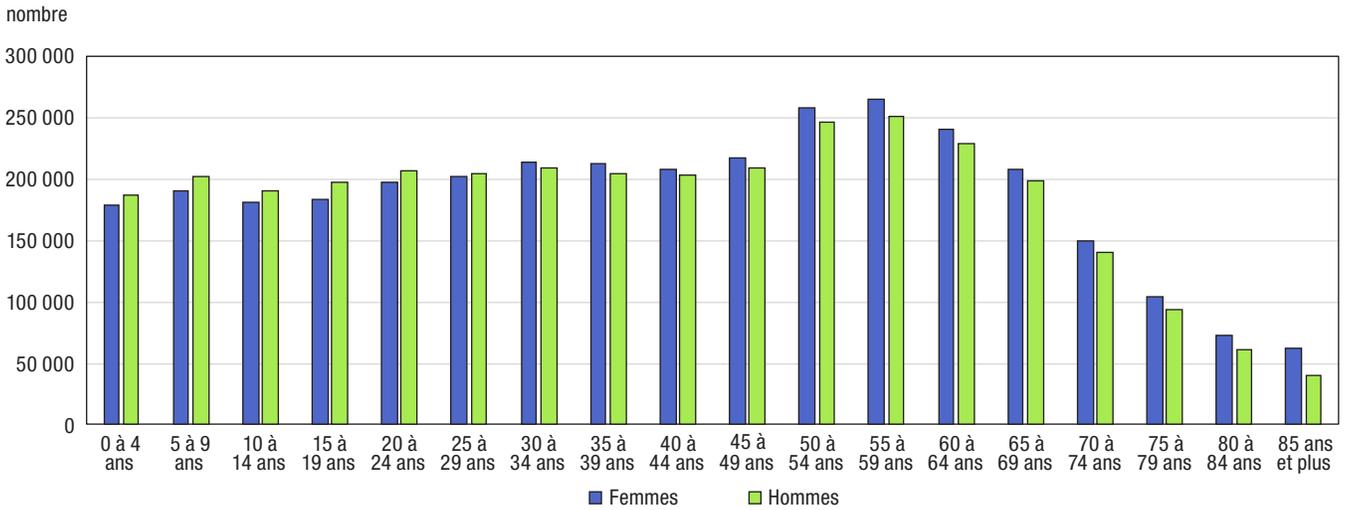
Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

Graphique B.2
Population canadienne selon le groupe d'âge et le sexe dans les régions facilement accessibles



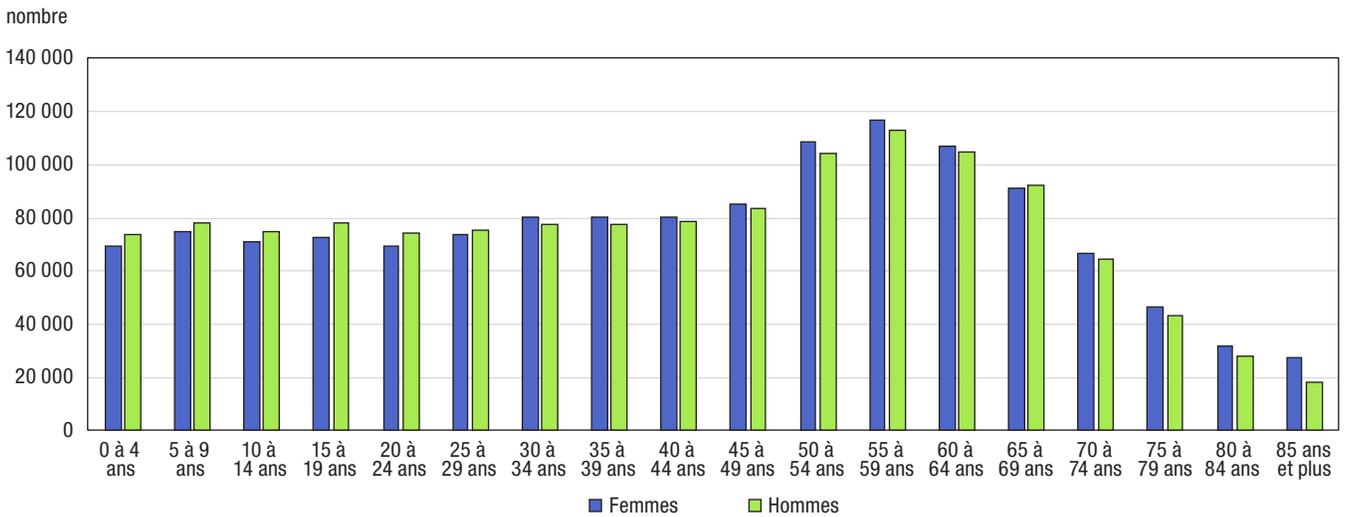
Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

Graphique B.3
Population canadienne selon le groupe d'âge et le sexe dans les régions accessibles



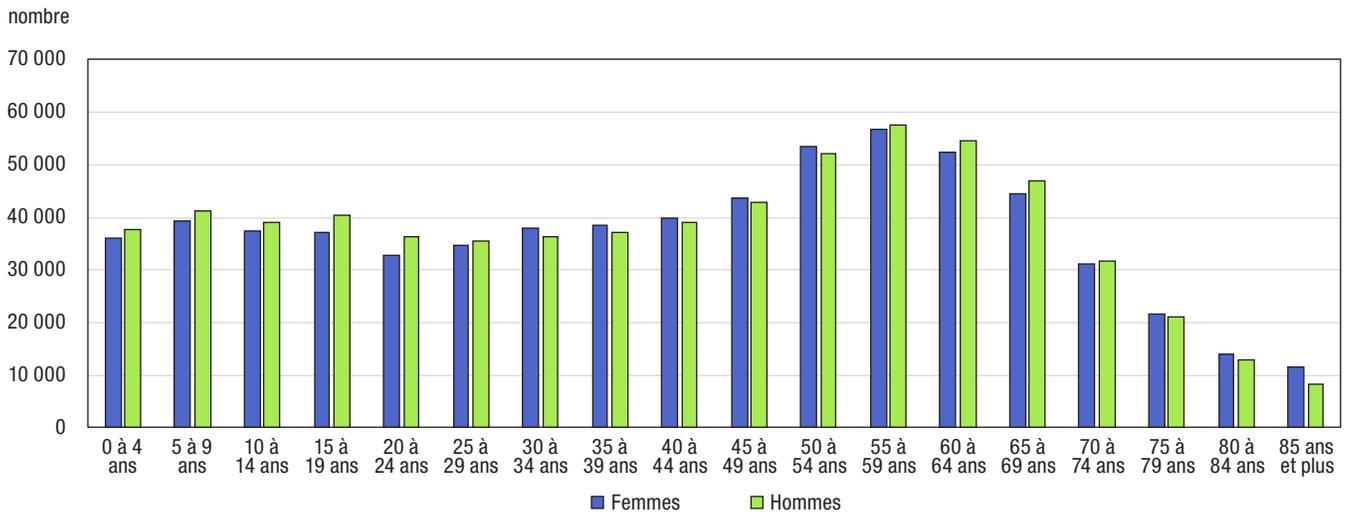
Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

Graphique B.4
Population canadienne selon le groupe d'âge et le sexe dans les régions moins accessibles



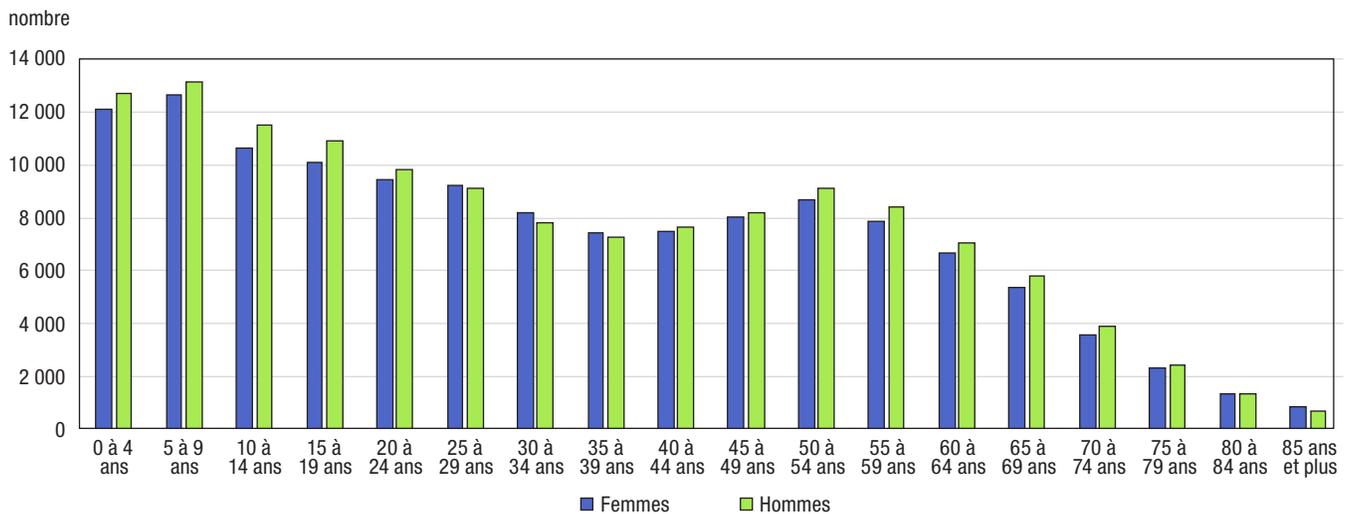
Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

Graphique B.5
Population canadienne selon le groupe d'âge et le sexe dans les régions éloignées



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

Graphique B.6
Population canadienne selon le groupe d'âge et le sexe dans les régions très éloignées



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

Références

- AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA. 2018. *Les principales inégalités en santé au Canada : un portrait national*. En ligne : https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/publications/science-research/key-health-inequalities-canada-national-portrait-executive-summary/key_health_inequalities_full_report-fra.pdf.
- ALASIA, Alessandro, Frédéric BÉDARD, Julie BÉLANGER, Eric GUIMOND et Christopher PENNEY. 2017. « *Mesurer l'éloignement et l'accessibilité : un ensemble d'indices applicables aux collectivités canadiennes* », *Rapports sur les projets spéciaux d'entreprises*, mai, produit n° 18-001-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/18-001-x/18-001-x2017002-fra.htm>.
- ARRIAGADA, Paula. 2017. « *Les femmes des Premières Nations, les Métisses et les Inuites* », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit n° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2015001/article/14313-fra.htm>.
- BANQUE MONDIALE. 2021. *Collecte des données sur les indicateurs de développement*. En ligne : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.BRTH.MF?locations=CA>.
- BÉRARD-CHAGNON, Julien, et Marie-Noëlle PARENT. 2021. « *Couverture du Recensement de 2016 : niveau et tendances* », *Données démographiques*, janvier, produit n° 91F0015M au catalogue de Statistique Canada. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91f0015m/91f0015m2020003-fra.htm>.
- BRUCE, David. 2007. « *The Challenges of Immigration as a Rural Repopulation Strategy in Maritime Canada* », *Our Diverse Cities. Rural Communities*, publié sous la direction de Bill Reimer, été, n° 2. En ligne : www.metropolis.net.
- BURCYCKA, Marta. 2019. « *Section 2 : Violence entre partenaires intimes au Canada, affaires déclarées par la police, 2018* », *La violence familiale au Canada : un profil statistique*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2019001/article/00018/02-fra.htm>.
- BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (BIT). 2019. « *Empowering Women in the Rural Economy* », *Portfolio of Policy Guidance Notes on the Promotion of Decent Work in the Rural Economy*, novembre. En ligne : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/--ed_dialogue/--sector/documents/publication/wcms_601071.pdf.
- CARTER, Tom, Margot MORRISH et Benjamin AMOYAW. 2008. « *Attracting Immigrants to Smaller Urban and Rural Communities: Lessons Learned from the Manitoba Provincial Nominee Program* », *Journal of International Migration and Integration*, vol. 9. En ligne : <https://link.springer.com/article/10.1007/s12134-008-0051-2>.
- CENTRES D'EXCELLENCE POUR LA SANTÉ DES FEMMES. 2004. *Rural, Remote and Northern Women's Health Policy and Research Directions*, Centres d'excellence pour la santé des femmes, Réseau canadien pour la santé des femmes, vol. 7, nos 2 et 3. En ligne : <http://www.pwhce.ca/RR.htm>.
- COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME DES NATIONS UNIES (CCF-ONU). 2018. *Problèmes à régler et possibilités à exploiter pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural : conclusions concertées de la Commission de la condition de la femme de 2018* (du 13 au 23 mars 2018). En ligne : <https://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/csw/62/csw-conclusions-62-fr.pdf?la=en&vs=4713>.
- CONDITION FÉMININE CANADA (CFC). 2016. *Un profil des femmes dans les collectivités rurales, éloignées et nordiques du Canada*. En ligne : <https://cfc-swc.gc.ca/abu-ans/wwad-cqnf/wnc-fcn/profile-fra.pdf>.
- CONROY, Shana. 2018. « *La violence contre les filles et les jeunes femmes, affaires déclarées par la police au Canada, 2017* », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2018001/article/54981-fra.htm>.
- CONROY, Shana. 2019. « *Violence familiale envers les enfants et les jeunes au Canada, affaires déclarées par la police, 2018* », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2019001/article/00018/02-fra.htm>.
- CONROY, Shana. 2021. « *La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2019* », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2021001/article/00001-fra.htm>.

CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES (CRTC). 2020. *Rapport de surveillance des communications 2019*. En ligne : <https://crtc.gc.ca/pubs/cm2019-fr.pdf>.

DU PLESSIS, Valérie, Roland BESHIRI, Ray D. BOLLMAN et Heather CLEMENSON. 2001. « Définitions de rural », *Bulletin d'analyse : régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 3, n° 3, produit n° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada.

FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS (FCM). 2018. *Les défis ruraux : des possibilités nationales à saisir. L'avenir des collectivités rurales du Canada commence maintenant*, FCM. En ligne : <https://fcm.ca/sites/default/files/documents/resources/report/defis-ruraux-possibilites-nationales.pdf>.

HUDON, Tamara, et Anne MILAN. 2016. « Les femmes âgées », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit n° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2015001/article/14316-fra.htm>.

INFRASTRUCTURE CANADA. 2019. *Possibilités rurales, prospérité nationale. Une stratégie de développement économique du Canada rural*, produit n° T94-13/2019E-PDF au catalogue d'Infrastructure Canada. En ligne : <https://www.infrastructure.gc.ca/alt-format/pdf/rural/rural-strat-fra.pdf>.

LAVERGNE, Ruth M., et George KEPHART. 2012. « Examining variations in health within rural Canada », *Rural Remote Health*, vol. 12, n° 1. En ligne : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/22384808/>.

LEIPERT, Beverly D. 2005. « Rural Women's Health Issues in Canada: An Overview and Implications for Policy and Research », *Canadian Women's Studies*, vol. 24, n° 4.

LÉVESQUE, Anne-Marie. 2018. *L'atteinte des objectifs de développement durable passe par le renforcement du pouvoir des femmes et des filles en milieu rural*, FinDev Canada. En ligne : <https://www.findevcanada.ca/fr/blog/latteinte-des-objectifs-de-developpement-durable-passe-par-le-renforcement-du-pouvoir-des>.

MARTEL, Laurent. 2015. « Changements récents dans les tendances démographiques au Canada », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2015001/article/14240-fra.pdf>.

MILAN, Anne. 2013. « Fécondité : aperçu, 2009 à 2011 », *Rapport sur l'état de la population du Canada*, produit n° 91-209-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91-209-x/2013001/article/11784-fra.htm>.

MILAN, Anne. 2015. « La population féminine », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit n° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/89-503-x/2015001/article/14152-fra.pdf?st=nW-sgReX>.

MORENCY, Jean-Dominique, Éric CARON-MALENFANT, Simon COULOMBE et Stéphanie LANGLOIS. 2015. *Projections de la population et des ménages autochtones au Canada, de 2011 à 2036*, produit n° 91-552-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91-552-x/91-552-x2015001-fra.htm>.

O'DONNELL, Vivian, et Susan WALLACE. 2011. « Les femmes des Premières Nations, les Métisses et les Inuites », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit n° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2010001/article/11442-fra.htm>.

OUATTARA, Ibrahim, et Carole TRANCHANT. 2007. « Immigration to Rural Communities: A Distinctive and Distinctly Promising Phenomenon », *Our Diverse Cities. Rural Communities*, publié sous la direction de Bill Reimer, n° 2. En ligne : https://www.concordia.ca/content/dam/artsci/sociology-anthropology/nre/docs/reports/ODC_Summer07_3_en.pdf.

PATEL, Asiya, Jennifer DEAN, Sara EDGE, Kathi WILSON et Effat GHASSEMI. 2019. « Double Burden of Rural Migration in Canada? Considering the Social Determinants of Health Related to Immigrant Settlement Outside the Cosmopolis », *International Journal of Environmental Research and Public Health*, vol. 4, n° 16. En ligne : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6427738/>.

SIBLEY, Lyn M., et Jonathan P. WEINER. 2011. « An evaluation of access to health care services along the rural-urban continuum in Canada », *BMC Health Services Research*, vol. 11, n° 20. En ligne : <https://bmchealthservres.biomedcentral.com/track/pdf/10.1186/1472-6963-11-20.pdf>.

STATISTIQUE CANADA. Tableau 13-10-0425-01 Naissances vivantes, selon les semaines de gestation.

STATISTIQUE CANADA. 2016a. Classification des centres de population et des régions rurales 2016. En ligne : <https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets/norme/ccpr/2016/introduction>.

STATISTIQUE CANADA. 2016b. « Zone d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) », *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, novembre. En ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/geo010-fra.cfm>.

STATISTIQUE CANADA. 2016c. « Région rurale (RR) », *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, novembre. En ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/geo042-fra.cfm>.

STATISTIQUE CANADA. 2016d. « Rapport de dépendance », *Gens en santé, milieux sains*, produit n° 82-229-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-229-x/2009001/demo/dep-fra.htm>.

STATISTIQUE CANADA. 2017a. « Centres de population (CTRPOP) », *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, février. En ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/geo049a-fra.cfm>.

STATISTIQUE CANADA. 2017b. « Tableau 1.7 Répartition de la population selon la taille des centres de population, recensements de 2011 et 2016 », *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*. En ligne : https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/tab/t1_7-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA. 2017c. « Immigration et diversité ethnoculturelle : faits saillants du Recensement de 2016 », *Le Quotidien*, produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/171025/dq171025b-fra.htm>.

STATISTIQUE CANADA. 2018a. « Croissance démographique : l'accroissement migratoire l'emporte sur l'accroissement naturel », *Le Quotidien, Mégatendances canadiennes*, produit n° 11-630-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : www.statcan.gc.ca/pub/11-630-x/11-630-x2014001-fra.htm.

STATISTIQUE CANADA. 2018b. L'espérance de vie ajustée sur la santé au Canada. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2018004/article/54950-fra.htm>.

STATISTIQUE CANADA. 2019. « Analyse : Population selon l'âge et le sexe », *Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires*, produit n° 91-215-X au catalogue de Statistique Canada.

SUBEDI, Rajendra, Shirin ROSHANAFSHAR et T. Lawson GREENBERG. 2020. « Élaboration de catégories utiles permettant de distinguer les niveaux d'éloignement au Canada », *Études analytiques : méthodes et références*, août, produit n° 11-633-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-633-x/11-633-x2020002-fra.htm>.

SUBEDI, Rajendra, T. Lawson GREENBERG et Shirin ROSHANAFSHAR. 2019. « La géographie a-t-elle une incidence sur la mortalité? Analyse de la mortalité évitable selon l'indice d'éloignement au Canada », *Rapports sur la santé*, mai, produit n° 82-003-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2019005/article/00001-fra.htm>.

URQUIJO, Covadonga Robles, et Anne MILAN. 2011. « La population féminine », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit n° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/89-503-x/2010001/article/11475-fra.pdf>.

VÉZINA, Mireille, et René HOULE. 2017. « Les schémas d'établissement et l'intégration sociale de la population issue de l'immigration dans les régions métropolitaines de Montréal, Toronto et de Vancouver », *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration*, produit n° 89-657-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2016002-fra.htm>.